



N°4 Approche transversale de la rénovation énergétique

Cette fiche pratique s'inscrit dans le cadre du groupe de travail « communication » mené par les économistes de flux ACTEE. Elle s'adresse aux élus et agents des collectivités territoriales et vise à faciliter la prise en compte de l'ensemble des enjeux, éléments et services liés aux actifs immobiliers des collectivités territoriales afin d'assurer la réussite des projets de rénovation

énergétique aux bénéfiques multiples.

Elle peut être personnalisée afin de vous permettre de trouver le contact de vos interlocuteurs locaux, dans le cas contraire l'équipe ACTEE pourra vous guider dans la recherche d'un interlocuteur local.

La rénovation énergétique permet de concilier les enjeux multiples auxquels les collectivités font face :

Enjeux capacitaires et fonctionnels

- > Optimiser l'occupation des surfaces et la valeur d'usage.
- > Améliorer le fonctionnement et anticiper l'évolution des besoins (gestion des flux, exploitation, équipements, accès...)
- > Adapter les bâtiments aux nouveaux usages



Enjeux techniques et réglementaires

- > Vision fine des actifs immobiliers.
- > Pilotage efficace.
- > Cibler les objectifs (enjeux, indicateurs, périmètre, échéances).
- > Centraliser les données patrimoniales (plans, études techniques...).
- > Remettre aux normes (incendie, décret tertiaire, ERP, QAI...).
- > Lutter contre la dégradation et l'obsolescence.



Enjeux économiques et financiers

- > Maîtriser les charges d'exploitation et d'entretien.
- > Valoriser les actifs immobiliers.
- > Pérenniser les investissements.



Enjeux environnementaux

- > Optimiser la performance énergétique.
- > Déployer une vision environnementale à l'échelle du site.
- > Renforcer la politique énergie climat du territoire.



La rénovation énergétique du patrimoine, des actions aux bénéfices multiples



Un levier de réduction des dépenses publiques :

- Impulser une dynamique et permettre la montée en puissance de l'implication territoriale sur la TE.
- Exemplarité territoriale et revalorisation du patrimoine existant (identité culturelle et historique).
- Améliorer les caractéristiques des bâtiments (bien être et santé des usagers, QAI, confort d'été / d'hiver...).



Un levier pour dynamiser le tissu économique local :

- Recourir à des ressources énergétiques et matériaux locaux.
- Accompagner la structuration de filières locales et la montée en compétence des professionnels locaux.



Un levier de valorisation et d'attractivité du territoire :

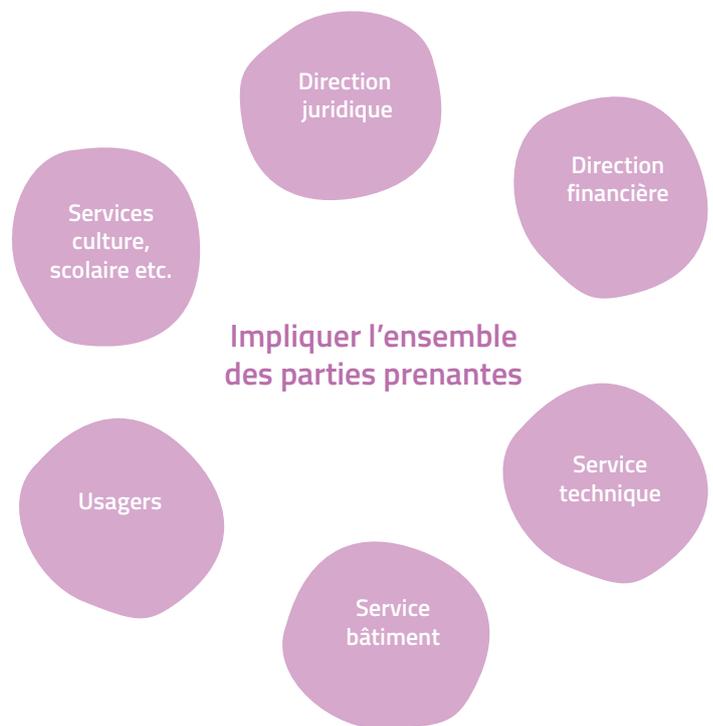
- Elaborer une stratégie pérenne (ex: PPI) et avoir une vision à court, moyen et long terme.
- Maîtriser le budget énergétique et les dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- Optimiser les usages et réduire la facture énergétique.

La transversalité : faciliter la prise de décision et le passage à l'action

Gouvernance transversale pour assurer la réussite de la démarche



La transversalité : faciliter la prise de décision et le passage à l'action



Impliquer l'ensemble des parties prenantes

Des questions ?
N'hésitez pas à contacter votre économiste de flux



PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics



FNCCR
20 bd de Latour-Maubourg 75007 PARIS
actee@fnccr.asso.fr - www.programme-cee-actee.fr

0 800 724 724
Service et appel gratuits



DU LUNDI AU VENDREDI 10H-12H / 14H-16H